

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article774>



Najat Vallaud-Belkacem saisit le Conseil supérieur des programmes afin de tenir compte des remontées de *Liens et ressources* terrain issues de la consultation sur les programmes

Date de mise en ligne : mardi 7 juillet 2015

- Vie de la Technologie - Ressources - Ressources citées sur le site ou List'Assetec -

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Dans le cadre de la réforme de l'ensemble des programmes de la scolarité obligatoire, le Conseil supérieur des programmes, instance indépendante présidée par Michel Lussault, a remis à Najat Vallaud-Belkacem des projets de programmes le 15 avril dernier.

Compte tenu de leur importance, Najat Vallaud-Belkacem souhaite créer le consensus le plus large possible autour de ces textes. C'est la raison pour laquelle elle a engagé, entre le 11 mai et le 12 juin, une grande consultation de l'ensemble des enseignants et inspecteurs des écoles et collèges sur ces projets.

Cette phase de consultation, qui a largement mobilisé les personnels, est désormais achevée et fait l'objet d'un rapport national de synthèse. Le rapport met en évidence un accueil globalement favorable des enseignants, en particulier sur la place centrale donnée à la maîtrise de la langue, mais pointe également des faiblesses, et notamment la nécessité d'améliorer la lisibilité du projet actuel.

Afin de tenir compte de ces remontées de terrain, la ministre saisit à nouveau le Conseil supérieur des programmes pour qu'il fasse évoluer son projet selon des indications très détaillées, cycle par cycle, discipline par discipline.

Dans la lettre de saisine, Najat Vallaud-Belkacem souligne par exemple la nécessité "que les projets de programmes s'appuient sur une terminologie claire, stable et unifiée. Il est en particulier essentiel que le vocabulaire utilisé soit explicite".

La ministre demande également au Conseil supérieur des programmes de "reconsidérer, en histoire, la nature et l'enjeu des thèmes proposés au choix afin que le programme n'inclue aucune question jugée essentielle ou fondamentale".

Enfin, Najat Vallaud-Belkacem demande au Conseil supérieur des programmes de lui remettre des projets retravaillés pour la semaine du 3 septembre afin qu'elle puisse présenter les projets de programmes stabilisés devant le Conseil supérieur de l'éducation fin septembre 2015.

[Télécharger la lettre de saisine du Conseil supérieur des programmes](#)

Rapport national de synthèse

[Télécharger les résultats de la consultation nationale sur les projets de programmes de l'école élémentaire et du collège - contributions académiques](#)

[Télécharger les résultats de la consultation nationale sur les projets de programmes de l'école élémentaire et du collège - enquête en ligne](#)